

Renseignements : 923-7000

Bureau d'arrondissement
2001, boulevard Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Site Internet : www.longueuil.ca

ici longueuil • Juin 2003 • Volume 2 • Numéro 3



Les travaux publics, une équipe à votre service !

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Brossard est reconnu pour sa qualité de vie et la très grande qualité des infrastructures de son territoire, dont l'entretien et la surveillance incombent au Service des travaux publics. C'est donc avec plaisir que nous vous présentons cette équipe qui relève de M. Aubert Gallant, chef du module des services aux citoyens.

Avec 34 employés permanents et 10 employés temporaires, le Service des travaux publics s'occupe de 300 kilomètres de rues, en plus des nombreux parcs et bâtiments municipaux situés dans l'arrondissement. Alliant expérience et compétence, cette équipe s'affaire quotidiennement à l'entretien et au maintien de la qualité de ces infrastructures, avec un souci constant de saine gestion. Au besoin, cette équipe s'adjoit des compétences en mécanique et en génie fournies par d'autres services municipaux.

À l'emploi de l'arrondissement depuis 1990, M. Richard Dubuc assure la direction de ce service avec la complicité de six contremaîtres qui ont à cœur d'offrir un service de haute qualité à l'intérieur des quatre sphères suivantes :

Parcs et terrains de jeux

M. André Paquette est responsable de l'entretien de nos espaces verts et de nos

terrains sportifs : coupe de gazon, ensemenement, élagage et plantation d'arbres, aménagement paysager, préparation des terrains sportifs, etc.

Voie publique

L'entretien des rues (déneigement, épandage d'abrasifs, réparation du pavage, des bordures, des trottoirs, etc.) ainsi que l'entretien du réseau d'éclairage public, des feux de circulation et de la signalisation routière sont assurés par MM. Sébastien Bondu et Pierre Bouchard.

Bâtiment

M. Marc Maltais voit à l'entretien de tous les bâtiments de propriété municipale situés sur le territoire de l'arrondissement. Il est également responsable de la gestion des contrats d'entretien de ces installations. M. Gilbert Letendre assure la gestion du personnel affecté à l'entretien et à la surveillance de l'ensemble de ces bâtiments.

Hygiène du milieu

La responsabilité de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts relève de M. Daniel Bouchard.

Le Service des travaux publics supervise également les contrats de collecte des ordures ménagères, des matières recyclables

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous êtes de nouveaux résidents de l'arrondissement de Brossard ? Vous souhaitez obtenir de l'information concernant les loisirs, les heures d'ouverture de nos bureaux et autres installations, la collecte des ordures, etc. ? Vous pouvez joindre le service à la clientèle au 923-7011, poste 3700 ou, par courriel, à : information.brossard@ville.longueuil.qc.ca

C'est avec plaisir que nous répondrons à toutes vos questions.

et des résidus domestiques dangereux qui sont confiés à des entrepreneurs privés.

Bien entendu, le fonctionnement énergique et efficace de ce service est attribuable à la grande polyvalence et à l'engagement des employés qui y travaillent.

Cependant, le maintien de cette qualité de vie n'est pas uniquement la responsabilité des autorités de l'arrondissement; le civisme de chaque citoyen est tout aussi important. Par des gestes et des comportements aussi simples que l'entretien de sa pelouse et de sa résidence, le respect de la tranquillité et de la quiétude de ses voisins, le respect des biens d'autrui et des biens publics, chaque citoyen contribue à faire de Brossard un milieu où il fait bon vivre. Nous vous invitons à poursuivre en ce sens.

Je vous souhaite à tous un bel été !

La présidente de l'arrondissement de Brossard,

Nicole Carrier

VILLE de
LONGUEUIL
bonjour !



ARRONDISSEMENT DE
BROSSARD

Prenez note dès maintenant des numéros en vigueur.

Service à la clientèle 923-7000

Loisir, culture et bibliothèque

Loisir et culture 923-7023

Bibliothèque 923-7045

Urbanisme, permis et inspection 923-7034

Travaux publics 923-7038

Info-évaluation 463-7177

Info-taxes 463-7272

Protection et urgence

Urgence 911

Police 926-7911

Incendie 926-7900

HORAIRE ESTIVAL

Les bureaux de l'arrondissement de Brossard sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



Le comptoir du Service du loisir et du développement communautaire de l'arrondissement est ouvert :

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 16 h 30;
- le mardi de 8 h 30 à 20 h 30;
- le samedi : - fermé du 28 juin au 2 août et de 9 h à 12 h à compter du 9 août.

Fête nationale des Québécois et fête du Canada

Les bureaux de l'arrondissement, incluant la bibliothèque et le comptoir du Service du loisir et du développement communautaire, seront fermés les mardis 24 juin, fête nationale des Québécois, et 1^{er} juillet, fête du Canada.



Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 7 juillet et 18 août à 20 h à la salle du conseil de l'arrondissement, au 2001, boulevard Rome.
On peut joindre les membres du conseil d'arrondissement au 923-7000.

Services aux citoyens

COMMENT PUIS-JE DISPOSER DE MES ORDURES ?

Déchets domestiques

Le ramassage des déchets domestiques, meubles, matelas et appareils électroménagers s'effectue le mercredi. Afin d'offrir un environnement de qualité, nous rappelons aux citoyens que les déchets ne doivent pas être déposés en bordure de la rue avant 20 h le mardi.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics au **923-7038**.



Matières recyclables

Le ramassage des matières recyclables a lieu le vendredi. Si le vendredi est un jour férié, il est reporté au vendredi suivant.

Matériaux de construction

Les citoyens de Brossard peuvent se défaire de leurs matériaux de rénovation et de construction de façon pratique et écologique en se rendant à l'Éco-centre Matrec-Brossard, situé au 8005, boulevard Grande-Allée, au sud-est de l'autoroute 30.

Du premier samedi d'avril jusqu'au dernier samedi d'octobre, le dépôt est ouvert du lundi au mercredi, de 7 h 30 à 17 h 30, les jeudi et vendredi de 7 h 30 à 17 h 30 et de 18 h à 20 h et les samedi et dimanche de 10 h à 16 h.

Les citoyens de l'arrondissement bénéficient d'un tarif réduit s'ils ont préalablement trié les matériaux selon les catégories suivantes : béton/asphalte, bois, matériaux secs, métal, pneus, résidus verts et terre. Une preuve de résidence est exigée. Veuillez noter que ce tarif réduit ne s'applique pas aux entrepreneurs ni lorsqu'il s'agit d'activités commerciales.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec l'Éco-centre Matrec-Brossard en composant le **462-0503**.

Résidus domestiques dangereux

Votre maison ou votre cabanon contiennent des produits domestiques dangereux dont vous n'avez plus besoin? Apportez-les au dépôt des ateliers municipaux de l'arrondissement, au 3800, boulevard Matte.

Au cours des prochains mois, le dépôt sera ouvert de 9 h à 13 h les samedis suivants :

- 2 et 16 août;
- 6 et 20 septembre;
- 4 et 25 octobre;
- 1^{er} novembre.

Les pesticides, les produits chimiques et les batteries d'automobile doivent être transportés dans des contenants hermétiques et être facilement identifiables.

Pour avoir accès au dépôt, vous devez présenter une preuve de résidence : votre permis de conduire, le certificat d'enregistrement de votre véhicule ou encore votre compte de taxes.



EMPRISE PUBLIQUE

Entreposage : Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de déposer ou de laisser dans les rues, ruelles, allées, avenues, terrains publics, places publiques, traverses, trottoirs et parcs de l'arrondissement des matériaux de construction ou de démolition, de la machinerie, des rebuts de toutes sortes, des amoncellements de terre, de pierre, de briques ou de béton ou des conteneurs.

Circulation dans les parcs : Il est interdit de passer sur la propriété publique avec des véhicules ou de la machinerie pour accéder à une propriété où des travaux doivent être effectués, à moins d'obtenir l'autorisation de l'arrondissement. Pour ce faire, vous devez vous présenter au Service de l'urbanisme. Un dépôt de garantie est exigé.

Emprise d'Hydro-Québec : Il est interdit aux propriétaires riverains d'empiéter de quelque façon que ce soit dans l'emprise d'Hydro-Québec, qu'il s'agisse de plantation, d'aménagement paysager, d'installation de jeux ou autres.

Merci de votre collaboration !

TERRAINS VACANTS

Les propriétaires de terrains vacants ont l'obligation d'entretenir ceux-ci régulièrement (tonte et enlèvement des rebuts). La tonte doit être effectuée au moins deux fois par été, soit avant le 1^{er} juin et avant le 31 juillet.

TAXES MUNICIPALES : DERNIER VERSEMENT

L'échéance du dernier versement de taxes municipales est le 4 août. Il est possible d'effectuer votre paiement par la poste, dans une institution bancaire ou au comptoir de perception de l'arrondissement. Votre chèque doit être libellé au nom de « Ville de Longueuil ».

VOUS SONGEZ À INSTALLER UNE REMISE, UNE CLÔTURE, UNE HAIE OU UNE PISCINE ?

Il est important, avant d'entreprendre vos travaux, de communiquer avec le Service de l'urbanisme au **923-7034** pour connaître les normes et règlements applicables à votre projet.



N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE RAMONER VOTRE CHEMINÉE

Dans un souci constant d'accroître votre sécurité, votre Service de la sécurité incendie vous rappelle l'importance de faire ramoner votre cheminée. Le règlement 1402 de l'arrondissement de Brossard stipule d'ailleurs qu'il est du devoir du propriétaire d'un immeuble muni d'une cheminée desservant un appareil de chauffage à combustibles solides de voir à ce que cette cheminée soit ramonée au moins une fois par année.

La période de sollicitation en vue d'offrir le service de ramonage est présentement en cours dans l'arrondissement et se termine le 17 octobre 2003. À cette fin, un permis a été émis à « Entreprises Mallette 2000 Inc. » que vous pouvez rejoindre au **(514) 244-4812**.

Le coût du ramonage, incluant toutes taxes, a été fixé cette année à 9 \$ pour la 1^{re} cheminée et 5 \$ pour chaque cheminée supplémentaire dans le cas d'un bâtiment résidentiel. Dans le cas des autres types de bâtiments (édifice commercial, industriel, public, scolaire ou religieux), le coût a été fixé à 15 \$ par cheminée.

Après chaque ramonage, le propriétaire de l'immeuble doit compléter le nettoyage de la base de la cheminée, des tuyaux à fumée intérieurs et de l'appareil. Ce service peut être offert par l'entreprise de ramonage desservant votre secteur mais n'est pas inclus dans le coût du ramonage.

Le ramoneur doit vous présenter sa carte d'identité précisant qu'il a l'autorisation de faire de la sollicitation pour le ramonage, l'année de validité et les arrondissements pour lesquels cette autorisation a été émise.

Votre Service de la sécurité incendie vous souhaite une excellente saison estivale et demeure à votre entière disposition pour plus de renseignements.

N'hésitez pas à communiquer avec le Bureau de prévention au **926-7910, poste 4119**.

Services aux citoyens

QUAND PUIS-JE ARROSER ?

L'arrosage est permis entre 21 h et 1 h, selon l'horaire qui suit :

- les mercredi, vendredi et dimanche pour les résidences dont l'adresse est paire;
- les mardi, jeudi et samedi pour les résidences dont l'adresse est impaire.

L'arrosage est prohibé le lundi. De plus, advenant une période de sécheresse inhabituelle, les autorités municipales peuvent interdire complètement l'arrosage.

POUR EN FINIR AVEC L'HERBE À POUX

Le pollen de l'herbe à poux est la principale cause de la rhinite allergique, communément appelée « rhume ou fièvre des foins ».

Il existe trois espèces d'herbe à poux : la petite, la grande et la vivace. La petite (*Ambrosia artemisiifolia*) est celle que nous retrouvons le plus fréquemment :

- sa tige est couverte de poils;
- ses feuilles sont d'un vert uniforme des deux côtés, très découpées, opposées à la base et alternées dans le haut;
- ses fleurs sont verdâtres, regroupées en épis au sommet et peuvent mesurer jusqu'à 15 cm;
- ses graines germent généralement vers la mi-mai et la période de maturité débute généralement à la fin juillet;
- à maturité, la plante mesure généralement de 10 à 100 cm.



On la retrouve un peu partout : le long des trottoirs, autour des arbres bordant une rue, le long des chemins de fer et des routes et sur nos terrains.

Pour contrôler l'herbe à poux, il suffit de l'arracher, de la tondre ou de la faucher, une première fois à la fin juillet et une seconde fois à la fin du mois d'août, afin d'empêcher les plants de fleurir. Une coupe à 5 cm donnera des résultats souvent très satisfaisants mais une coupe à 2 cm est idéale et procure un meilleur contrôle. Contrairement à l'herbe à puce, on peut arracher l'herbe à poux sans crainte car elle ne provoque pas de réaction cutanée au toucher.

Arracher l'herbe à poux : un geste de civisme qui contribue grandement au mieux-être de la collectivité !



THERMOPOMPE : NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Veillez prendre note que toute nouvelle installation de thermopompe pour maison ou piscine sur le côté d'une résidence doit maintenant respecter une **distance minimale de 3 mètres de la ligne de propriété latérale**.

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'**intensité maximale** du bruit provenant d'une

thermopompe à la ligne de propriété est de **50 dBA**. De plus, la thermopompe ne doit pas être visible de la voie publique ou doit être dissimulée par un écran visuel. Cette norme s'applique également aux systèmes de filtration des piscines.

REMPLISSAGE DE PISCINES

Tout propriétaire désirant s'approvisionner à la borne-fontaine pour remplir sa piscine doit se présenter au comptoir de perception pour acquitter les frais de ce service, soit un tarif de base, plus un montant additionnel selon la quantité d'eau requise.

Avant l'installation d'une nouvelle piscine creusée, il faut d'abord obtenir un permis de

construction au comptoir du Service de l'urbanisme. Le coût du permis inclut le tarif de base de remplissage de la piscine par un branchement à une borne-fontaine, auquel s'ajoute un montant selon la capacité de la piscine. Sur présentation du permis de construction, le Service de la sécurité incendie vous remettra le matériel nécessaire.



FERMETURE DE L'ENTRÉE D'EAU

Si vous effectuez des travaux qui requièrent la fermeture de l'entrée d'eau de votre propriété au niveau de l'emprise de la rue, vous devez communiquer avec le Service des travaux publics qui vérifiera, dans un délai de 48 heures ouvrables, si la boîte de service de votre propriété est accessible et fonctionnelle.

Dans le cas où la boîte de service n'est pas fonctionnelle, elle sera réparée dans un délai

de 15 jours ouvrables, si la température le permet.

Dès que la boîte de service est accessible et fonctionnelle, vous pouvez demander la fermeture de l'entrée d'eau; un délai de 24 heures ouvrables est alors requis.

Vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics au **923-7038**.

TONTE DU GAZON : NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Veillez prendre note qu'en vertu d'une nouvelle réglementation, la tonte du gazon n'est permise **qu'entre 7 h et 21 h du lundi au**

samedi et entre 10 h et 17 h le dimanche.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Bibliothèque

RÉFÉRENCE ESTIVALE

Où se trouvent les documents sur le jardinage? Y a-t-il des livres sur la peinture à l'huile? Est-ce qu'il existe un guide pour la randonnée pédestre au Québec? Quelle est la critique du film *Lord of the Rings*? Où trouve-t-on la biographie d'Albert Einstein?

Le personnel de la bibliothèque est disponible pour répondre à des questions comme celles-ci et à beaucoup d'autres. Les réponses peuvent être trouvées dans des ressources documentaires, des encyclopédies, des bases de données, des périodiques ou même sur Internet. Vous pouvez obtenir de l'aide à tout moment pour vos recherches ou pour trouver un document. Consultez les bibliothécaires aux bureaux de l'aide au lecteur de la bibliothèque.

LECTURE ESTIVALE

Vous cherchez un bon roman pour le chalet ou vos vacances ou tout simplement les dernières nouveautés documentaires? Voici quelques suggestions de lecture.

Policiers

Azazel, de Boris Akounine (2001)
Mort à Devil's Acre, d'Anne Perry (1999)
Dernier refuge, de Patricia MacDonald (2001)

Amour

L'amour au temps du choléra, de Gabriel Garcia Marquez (1987)
Là où la mer commence, de Dominique Demers (2002)
Le chardon et le tartan, de Diana Gabaldon (1997)

Thrillers

L'agenda Icare, de Robert Ludlum (1989)
Mystic River, de Dennis Lehane (2002)
Un remède miracle, de Michael Palmer (2000)

Fantastique

Le tumulte de mon sang, de Stanley Péan (1991)
Révélation, de Bentley Little (1999)
Le Baron rouge sang : Anno Dracula 1918, de Kim Newman (1998)

Romans historiques

Le cercle de la croix, d'Iain Pears (1998)
Les pérégrines, de Jeanne Bourin (1989)
Rouge Brésil, de Jean-Christophe Rufin (2001)



Œuvres documentaires

Botanique et horticulture dans les jardins du Québec : guide 2002, sous la direction de Rock Giguère (2002)
Les sentinelles du Saint-Laurent : sur la route des phares du Québec, de Patrice Halley (2002)
Répertoire des lieux de marche au Québec : de la promenade à la longue randonnée (2002)



LE CENTRE D'AFFAIRES.DOC DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BROSSARD

Lorsque vous devenez membre du Centre d'affaires, vous avez accès non seulement à des services spécialisés, mais aussi aux services généraux de la bibliothèque de Brossard.

Avant tout, le Centre offre un service de recherche. Pour trouver une liste de vos concurrents, les coordonnées d'un fournisseur ou d'une entreprise ou encore des statistiques, le Centre peut vous aider.

Notre imposante collection de ressources documentaires vous est aussi accessible. Qu'il s'agisse de valider votre plan d'affaires, de vérifier la concurrence dans votre domaine d'entreprise, de trouver un modèle de plan budgétaire ou encore d'en savoir plus sur le commerce électronique, plus de 5 500 documents peuvent répondre à vos besoins. Nous ne possédons pas le document désiré ou

Centre d'affaires .doc

nous n'avons aucun document sur le sujet? Vous pouvez faire une suggestion d'achat. Si elle correspond aux politiques de choix du Centre d'affaires, nous ferons l'acquisition du document.

Le Centre est aussi une vitrine pour votre entreprise. Lors de votre abonnement au Centre, votre entreprise est inscrite dans notre bottin des membres sur Internet. De plus, vous aurez une plus grande visibilité auprès de notre clientèle si vous déposez votre rapport annuel au Centre. Notre babillard interne et notre site Web diffusent également de l'information sur les entreprises de Longueuil et de la Rive-Sud.

MODALITÉ DE PRÊT DURANT LA SAISON ESTIVALE

Jusqu'au lundi 1^{er} septembre, la bibliothèque prolonge la période de prêt à 4 semaines. Le nombre de livres empruntés demeure le même, soit dix documents de la collection régulière, en plus de trois documents de la collection en prêt tarifé (disques, livres, cédéroms).

Le festival des disques compacts est également de retour avec la belle saison. Pendant tout l'été, le tarif de prêt des disques compacts (étiquette verte) est de 1 \$ au lieu de 1,50 \$.

HORAIRE

DU 23 JUIN AU 1^{er} SEPTEMBRE

Lundi
13 h 30 à 21 h 30

Mardi
9 h 30 à 21 h 30

Mercredi
Fermé

Jeudi
9 h 30 à 21 h 30

Vendredi
13 h 30 à 21 h 30

Samedi
12 h à 17 h

Dimanche
Fermé

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée les mardis 24 juin et 1^{er} juillet, ainsi que le lundi 1^{er} septembre.

Brossard Longueuil

Borough Insert

Information: **923-7000**

Borough Office
2001 Rome Boulevard
Brossard QC J4W 3K5

Website: **www.longueuil.ca**

ici longueuil • June 2003 • Volume 2 • Number 3



Public Works, *a team at your service!*

Dear Fellow Citizens,

Brossard is well-known for its quality of life and also for the very high quality of its infrastructures, the maintenance of which is the responsibility of the Public Works Department. I am very pleased to introduce the Public Works team, which is under the overall responsibility of Mr. Aubert Gallant, Head of the Resident Services Division.

With a permanent staff of 34 and 10 temporary employees, the Public Works Department looks after the borough's 300 km of roads, many parks and municipal buildings. Experienced and competent, this team sees to the daily maintenance of our infrastructures, with a constant focus on good management. When required, the team can call upon other municipal services for mechanical and engineering expertise.

A Brossard employee since 1990, Richard Dubuc manages the department with the assistance of six foremen who strive to provide quality services in the following four areas:

Parks and playgrounds

André Paquette is in charge of our green spaces and sports fields: lawn maintenance, seeding, planting and plant maintenance, etc.

Roads

Road and street maintenance (snow removal, salt spreading, pavement, sidewalk and curb repairs, etc.), as well as public lighting and traffic lights maintenance, are the responsibility of Sébastien Bondu and Pierre Bouchard.

Buildings

Mr. Marc Maltais is in charge of maintaining all of the borough's municipal buildings. His responsibilities include the administration of maintenance contracts for these facilities. Gilbert Letendre manages the personnel assigned to the maintenance and supervision of all these buildings.

Environmental health

Water supply and sewer systems are under the responsibility of Daniel Bouchard.

The Public Works Department also supervises garbage pick-up, curbside recycling, and hazardous waste collection by private contractors.

The department's dynamic and efficient operation is owed to the versatility and commitment of its staff.

However, maintaining our quality of life is not the exclusive responsibility of the borough's administration. Just as important is

WELCOME TO OUR NEW RESIDENTS

If you recently moved to Brossard, you may have questions regarding recreation activities, business hours for our offices and other facilities, garbage pick-up, etc. For any question, please contact Client Services at 923-7011, ext. 3700, or by e-mail at: information.brossard@ville.longueuil.qc.ca.

We will be happy to answer all your questions.

the public spirit of citizens. Through simple actions and behaviours such as maintaining lawns and residences, ensuring the neighbours' tranquillity and respecting private and public property, all citizens help make Brossard a good place to live.

I wish you all a great summer!

Nicole Carrier,
Brossard Borough President

VILLE de LONGUEUIL *hello!*



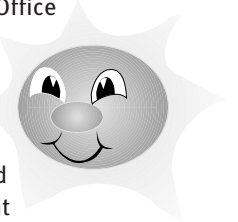
BROSSARD BOROUGH

Please take note of these new numbers.

Client Services	923-7000
Recreation, Culture and Library	
Recreation and Culture	923-7023
Library	923-7045
Town Planning, Permits and Inspection	
	923-7034
Public Works	923-7038
Assessment-Info	463-7177
Tax-Info	463-7272
Public Security	
Emergency	911
Police	926-7911
Fire Department	926-7900

BOROUGH OFFICE HOURS

The Brossard Borough Office is open Monday to Friday from 8:30 a.m. to noon and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m.



The Recreation and Community Development Department desk is open:

- Monday, Wednesday, Thursday and Friday from 8:30 a.m. to 4:30 p.m.
- Tuesday from 8:30 a.m. to 8:30 p.m.
- Saturday: • closed from June 28 to August 2
• 9:00 a.m. to noon starting August 9

Fête Nationale and Canada Day

The Borough Office, the Library and the Recreation and Community Development desk will be closed Monday, June 24 for the Fête nationale and Monday, July 1 for Canada Day.

Borough Council Meetings

The next public meetings will be held on Monday July 7 and August 18 at 8 p.m. in the Borough Council Chamber, 2001 Rome Boulevard. Borough Council members may be contacted by telephone at 923-7000.

Resident services

TRASH AND OTHER WASTE

Household waste

Household waste, furniture, mattresses and appliances are collected on Wednesdays. To preserve the quality of our environment, we remind residents that trash and used furniture should not be taken out before 8:00 p.m. on Tuesday.

For any additional information, please call the Public Works Department at **923-7038**.

Recyclables

Recyclables are picked up on Fridays, except on statutory holidays.

Construction materials

Brossard residents can dispose of their old or used construction materials in a practical and ecological manner by taking them to the Eco-centre Matrec-Brossard, 8005 Grande-Allée Boulevard, southeast of Autoroute 30.

From the first Saturday of April to the last Saturday of October, the Eco-centre is open Monday through Wednesday from 7:30 a.m. to 5:30 p.m., Thursday and Friday from 7:30 a.m. to 5:30 p.m. and from 6:00 p.m. to 8:00 p.m., and Saturday and Sunday from 10:00 a.m. to 4:00 p.m.

Reduced rates are available when materials have previously been sorted as follows: concrete/asphalt, wood, dry materials, tires, green waste and soil. Proof of residence is required. Please note that reduced rates do not apply to contractors or commercial activities.

For additional information: Matrec-Brossard Eco-centre, **462-0503**.

Hazardous household waste

Do you have hazardous household products in your house or shed? Bring them to the borough's municipal shops at 3800 Matte Boulevard.

In the coming months, the shops will be open from 9:00 a.m. to 1:00 p.m. on the following Saturdays:

- August 2 and 16
- September 6 and 20
- October 4 and 25
- November 1

Pesticides, chemicals and car batteries must be transported in leakproof containers and be easily identifiable.

Residents must show proof of residence to access the shops, such as driver's license, vehicle registration or tax notice.

VACANT LOTS

All owners are required to maintain their vacant lots regularly (mowing grass and removing garbage). Grass must be cut at least twice during the summer, i.e. before June 1 and before July 31.

MUNICIPAL TAXES - LAST INSTALMENT

The last instalment of your municipal taxes is due on August 4. You can make your payment by mail, at a banking institution or at the borough's collection desk. Cheques must be made out to "Ville de Longueuil".

SUMMER LOANS

Until Monday, September 1, loan periods at the library will be extended to 4 weeks. The number of books you can borrow remains the same, i.e. ten documents from the regular collection, in addition to three documents from the "For-A-Fee" collection (CDs, books, CD-ROMs).

SHUTTING OFF THE MAIN WATER VALVE

If you are doing work that requires shutting off your property's main water valve at the street, you must first contact the Public Works Department. Within 48 hours, the Department will check to see that the service box is accessible and functional.

If it is not, the Department will repair it within 15 business days, weather permitting.

If it is, you can ask the Public Works Department to shut it off 24 hours in advance.

To reach the Public Works Department: **923-7038**.

Summer also brings back the CD Festival! Throughout the summer months, the price of borrowing CDs (green labels) drops from \$1 to \$1.50.

RIGHT-OF-WAYS

Storage: For safety reasons, it is strictly forbidden to place or leave construction or demolition materials, machinery, waste of any kind, piles of dirt, soil, rocks, bricks or concrete, and containers in or on any of the borough's streets, lanes, avenues, public land, public places, crossings, sidewalks or parks.

Motor vehicles in parks: It is forbidden to drive machinery or vehicles through public property to access a site where work is being carried out without authorization from the Borough, which must be obtained from the Town Planning Department. A guarantee deposit is required.

Hydro-Québec right-of-ways: It is forbidden to encroach on Hydro-Québec's right-of-ways in any way, either with plants, landscaping, recreational structures or other.

Thank you for your co-operation!

WHEN CAN I WATER MY LAWN?

Lawn watering is permitted between 9:00 p.m. and 1:00 a.m. according to the following schedule:

- Wednesday, Friday and Sunday if your civic address ends with an even number;
- Tuesday, Thursday and Saturday if your civic address ends with an odd number.

Watering is prohibited on Mondays. Municipal authorities may ban watering altogether during unusually dry spells.

PLANNING TO INSTALL A SHED, A FENCE, A HEDGE, A POOL?

It is important that you first contact the Town Planning Department at **923-7034** to inquire about standards and regulations that may apply to your project.

LAWN MOWING: A NEW BY-LAW

Please note that under a new by-law, lawn mowing is only permitted between 7:00 a.m. and 9:00 p.m. from Monday to Saturday, and between 10:00 a.m. and 5:00 p.m. on Sunday.

We thank you for your co-operation.

HEAT PUMPS: A NEW BY-LAW

Please note that all new heat pumps for home or pool on the side of the house, **must be at least 3 metres from the lateral property line**. We also remind you that the noise level at the property line **should not exceed 50 dBA**. Furthermore, the pump should not be visible from the street or should be concealed by a privacy fence. The same applies to swimming pool filtration systems.

DON'T FORGET TO HAVE YOUR CHIMNEY SWEPT !

In its constant concern for your safety, your Fire Department reminds you how important it is to have your chimney swept. The Brossard Borough By-Law No. 1402 makes it mandatory for owners to buildings equipped with chimneys hooked up to solid fuel heating systems to see that chimneys are swept at least once every year.

The solicitation period for offering chimney sweeping services is currently underway throughout the borough and will end October 17, 2003. To this end, a permit has been issued to *Entreprises Mallette 2000 inc.*, which you can reach at **(514) 344-4812**.

This year, the cost of this service for residential buildings has been set at \$9 for the 1st chimney, and \$5 for any additional chimneys, including all taxes. For other types of buildings (commercial, industrial, public, school, or religious buildings), the cost has been set at \$15 per chimney.

After each sweeping, building owners must clean out the chimney base, interior flues and heating appliance. This service may be provided by the sweeping company serving your sector but is not included in the above mentioned price.

The chimney sweep must present his identification card which provides official authorization for offering chimney sweeping services and specifies the year the authorization is valid for and the boroughs for which it has been issued.

Your Fire Department wishes you a wonderful summer season. For further information, please call **926-7910, extension 4119**.

LIBRARY SCHEDULE FOR THIS SUMMER

SCHEDULE FROM JUNE 23 TO SEPTEMBER 1

Monday	Tuesday	Wednesday	Thursday	Friday	Saturday	Sunday
1:30 p.m. to 9:30 p.m.	9:30 a.m. to 9:30 p.m.	Closed	9:30 a.m. to 9:30 p.m.	1:30 p.m. to 9:30 p.m.	Noon to 5:00 p.m.	Closed

Please note that the library will be closed on June 24 and July 1 as well as on September 1.

Resident services

PUTTING AN END TO RAGWEED MISERIES

Ragweed pollen is the main cause of allergic rhinitis, commonly known as "hay fever".

There are three species of ragweed: small, large and perennial. The small ragweed (*Ambrosia artemisiifolia*) is the most common one:

- Stem is covered with hair;
- Leaves are of a uniform green colour on both sides, very ragged, opposed at the base and alternating at the top;

• Flowers are greenish, grouped in a spike at the top, and measuring up to 15 cm;

• Seeds usually germinate in mid-May; plant matures at the end of July;

• Mature plants measure from 10 to 100 cm.

Ragweed grows just about anywhere: along sidewalks, around trees, along roads and railroads, and on our properties.

Ragweed can be controlled simply by pulling it out, mowing it, or cutting it twice during



summer, i.e. at the end of July and at the end of August, to prevent it from blooming. While cutting ragweed down to 5 cm yields very satisfactory results, cutting it to 2 cm provides better control. Contrary to poison ivy, pulling ragweed out with your hands will not cause any rash.

Controlling ragweed is a public spirit gesture that greatly contributes to the community's well-being!

FILLING YOUR POOL

If you want to fill your pool from a hydrant, you must first go to the borough's collection desk and pay a flat rate plus an additional amount based on the quantity of water required.

Before installing a new inground pool, you must first get a construction permit from the Town

Planning Department. The cost of the permit includes a base rate for filling the pool from a fire hydrant, plus an additional amount based on the pool's capacity. Upon presentation of your construction permit, the Fire Department will provide you with the necessary equipment.

DAY CAMPS

Day camp is one of the many joys of summer! There is still room in some of our camps. In addition to camps for the 5 to 12 crowd, a special program is offered to teens 13 to 17. For information: 923-7011, ext. 3714.



Recreation, culture and community life

OUTDOOR SHOWS – SUMMER 2003

Longueuil City Hall lawns, Brossard Borough, 7855 San-Francisco Avenue

In case of rain: Centre socioculturel, 7905 San-Francisco Avenue

Thursday, July 3, 7:30 p.m.

JAB JAB

A show that takes you to the warm and lively ambience of the traditional festivities of Grenada and Trinidad from where the group's three founding members originate.

Thursday, July 10, 7:30 p.m.

DOUDOU, D'OÙ VIENS-TU?

A journey around the world to discover our canine friends who will let us into their universe through songs.

Thursday, July 17, 7:30 p.m.

ESPRIT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Inspired by famous trumpet player Louis Armstrong, *Esprit de la Nouvelle-Orléans* will perform a medley of great jazz pieces.

Thursday, July 31, 7:30 p.m.

ROSE-LISE AU BOIS CHANTANT

Under a very peculiar tree in the heart of her enchanted forest, Rose-Lise, the Seasons Fairy, sings, tells stories and dances with her animal friends.

Thursday, August 7, 7:30 p.m.

STEVE NORMANDIN

Accompanying himself on the piano and accordion, Steve Normandin performs French classics and his own compositions.

FREE ADMISSION

BRING YOUR CHAIR OR BLANKET

For information: 923-7011, ext. 3703

ARTS AND CULTURE – 2003-2004 SCHEDULE

SEPTEMBER

27 Daniel Bélanger Singer
28 Trio Obbligato Music

OCTOBER

4 *Le ciel est égoïste* Theatre
18 Claude Léveillé Singer
19 Raphaël Torr -
A tribute to Joe Dassin Singer

NOVEMBER

2 *Le temps court, Marithé!* Children's
theatre
8 Daniel Lemire Humour
16 Quatuor de saxophones Music
Nota Bene
30 *Les belles-soeurs* Theatre

DECEMBER

14 *L'esprit de Noël
avec Lise Maurais* Children's
theatre

JANUARY

24 Angèle Dubeau Music
La Pietà

FEBRUARY

1 François Maranda -
A tribute to Trenet Singer
7 Louis-José Houde Humour
21 *Les fourberies de Scapin* Theatre
22 Pinocchio Children's
theatre
28 Michel Rivard Singer

MARCH

13 Peter MacLeod Humour
21 *Arthur l'aventurier* Children's
theatre
26 *La boutique au
coin de la rue* Theatre
28 Claude Régimbald and
Nathalie Chatelain Music



PROGRAMME

03
04

art
CULTURE



Loisirs, culture et vie communautaire

CAMPS DE JOUR

Le bonheur de l'été...c'est d'être au camp ! Il reste encore quelques places dans certains camps. En plus des camps pour les 5-12 ans, une programmation spéciale est offerte aux 13-17 ans.

Pour renseignements : 923-7011, poste 3714.



ON JOUE DANS L'EAU CET ÉTÉ !

Les six piscines et pataugeoires extérieures ouvraient leurs portes le 14 juin dernier :

- **Piscine Aster**
(accès par Manon et par le boulevard Milan);
- **Piscine Champlain**
(accès par Therrien et par le parc Champlain);
- **Piscine Marie-Victorin** (accès par Pothier, Provencher et par le parc Victorin);
- **Piscine Roger**
(accès par Robert et par le parc Roger);
- **Piscine St-Alphonse** (accès par Athènes);
- **Piscine Vanier**
(accès par Bréard et par le parc Vanier).

Il est possible de se procurer un abonnement individuel ou familial pour la période estivale ou d'acheter des billets à l'unité.

Les piscines intérieures des écoles secondaires Antoine-Brossard et Pierre-Brosseau sont ouvertes



durant la période estivale pour des cours de natation, mais aussi pour des périodes de bain libre.

Pour renseignements, communiquez avec l'École Aquajoue au 923-7033.

LOISARD AUTOMNE 2003

L'édition automne 2003 du Loïsard, avec au centre la programmation art et culture de la prochaine année, sera distribuée les 6 et 7 août prochain.

Si vous ne recevez pas votre exemplaire, vous pourrez vous en procurer un à compter du vendredi 8 août en vous présentant au comptoir du Service du loisir et du développement communautaire ou à la bibliothèque. Il est alors important que vous nous transmettiez vos coordonnées afin que nous puissions faire un suivi auprès de notre distributeur.

UN RÉSEAU DE SENTIERS POLYVALENTS À VOTRE PORTÉE

Que ce soit pour une balade en famille, pour améliorer votre condition physique ou pour vos déplacements utilitaires, vous apprécierez le réseau de sentiers polyvalents qui sillonne le territoire de Brossard. Ce réseau de 37 kilomètres vous permet la pratique du cyclisme, du patin à roues alignées, du jogging et de la marche.

Une belle occasion de profiter de l'été !



SPECTACLES EN PLEIN AIR – TOUS LES JEUDIS

À la terrasse de l'hôtel de ville de Longueuil

Arrondissement de Brossard – 7855, avenue San-Francisco

En cas de pluie : au Centre socioculturel – 7905, avenue San-Francisco

ENTRÉE LIBRE

3 juillet à 19 h 30

JAB JAB

Un spectacle qui fait revivre l'ambiance chaleureuse des fêtes traditionnelles de La Grenade et de Trinidad.



31 juillet à 19 h 30

FÉE ROSE-LISE AU BOIS CHANTANT

Rose-Lise chante, raconte et danse en compagnie de ses amis les animaux.



10 juillet à 19 h 30

DOUDOU, D'OU VIENS-TU ?

Un voyage tout en chansons à la découverte de nos amis les toutous.



7 août 2003 à 19 h 30

STEVE NORMANDIN

S'accompagnant à l'accordéon et au piano, il interprète de grands classiques français, en plus de ses propres compositions.



17 juillet à 19 h 30

ESPRIT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Une musique des plus vibrantes inspirée du célèbre trompettiste Louis Armstrong.



EXPOSITIONS AU HALL DES ARTS DE L'HÔTEL DE VILLE

2001, boulevard Rome, Brossard

Jusqu'au 11 juillet

Mireille Molleur, Suzanne Molleur et Micheline Proulx, techniques mixtes.

Du 18 juillet au 22 août

Alexis Robert, acrylique.

Renseignements : 923-7011, poste 3703

PROGRAMMATION ART ET CULTURE – CALENDRIER 2003-2004

SEPTEMBRE

27	Daniel Bélanger	Chanson
28	Trio Obbligato	Musique

OCTOBRE

4	<i>Le ciel est égoïste</i>	Théâtre
18	Claude Léveillé	Chanson
19	Raphaël Torr <i>Hommage à Joe Dassin</i>	Chanson

NOVEMBRE

2	<i>Le temps court, Marithé !</i>	Théâtre pour enfants
8	Daniel Lemire	Humour

16	Quatuor de saxophones Nota Bene	Musique
30	<i>Les belles-sœurs</i>	Théâtre

DÉCEMBRE

14	<i>L'esprit de Noël avec Lise Maurais</i>	Théâtre pour enfants
----	---	----------------------

JANVIER

24	Angèle Dubeau <i>La Pietà</i>	Musique
----	----------------------------------	---------

FÉVRIER

1	François Maranda <i>Hommage à Trenet</i>	Chanson
7	Louis-José Houde	Humour
21	<i>Les fourberies de Scapin</i>	Théâtre
22	<i>Pinocchio</i>	Théâtre pour enfants
28	Michel Rivard	Chanson

MARS

13	Peter MacLeod	Humour
21	<i>Arthur l'aventurier</i>	Théâtre pour enfants
26	<i>La boutique au coin de la rue</i>	Théâtre
28	Claude Régimbald et Nathalie Chatelain	Musique

APPORTEZ VOTRE CHAISE OU VOTRE COUVERTURE.

Renseignements
923-7011, poste 3703